

Monsieur l'Orateur, je désirerais maintenant signaler à l'attention du ministre des Finances (M. Dunning) quelques-unes des déclarations qu'il fit en 1929 et en 1930. Il se rappellera avoir dit en sa qualité de ministre des Finances, à cette époque où le commerce était actif et où les revenus augmentaient, que tout allait pour le mieux; or, quelques mois plus tard une nation dont la prospérité dépendait de son commerce extérieur, voyait ses balances commerciales favorables se transformer en balances défavorables et éclater une crise économique sans précédent dans son histoire. Il est vrai que le Canada n'a pas été le seul pays à souffrir de la crise, mais on ne peut pas nier que les conditions qui existent dans ce pays, conditions auxquelles le ministre des Finances a fait allusion en 1929 et en 1930, régnaient en 1937 et qu'il y a eu un temps d'arrêt dans ce semblant de prospérité—on ne peut l'appeler autrement puisqu'elle repose sur notre commerce d'exportation—causé en novembre et en décembre par une baisse de plusieurs millions de dollars dans le chiffre de notre commerce d'exportation que la diminution de nos exportations de blé ne suffit naturellement pas à expliquer. En présence d'un tel état de choses, ceux d'entre nous qui se souviennent que l'histoire a la malheureuse habitude de se répéter peuvent se demander si le Gouvernement du jour a pris des mesures pour faire face à une situation dont nous apercevons les symptômes. Cette situation existe aux Etats-Unis comme au Canada.

Il est bon aussi de noter que les armements destinés aux différentes nations de l'univers ne sont pas complètement étrangers à ce semblant de prospérité qui nous est signalé au sujet du commerce d'exportation comme au sujet des activités domestiques. Je me demande si l'on s'est donné la peine d'examiner jusqu'à quel point notre commerce d'exportation, dont il est question, a bénéficié de la production de matériel de guerre par des nations qui s'arment pour leur propre défense ou pour attaquer d'autres pays. Je me demande si l'on y pense. Je me demande si le Gouvernement se rend compte qu'un examen de ces chiffres, que l'on pourra très bien faire plus tard, ne montrera pas que la prospérité dont nous parlons est due en grande partie aux armements que créent les nations et pour lesquels des matières premières sont fournies par les Canadiens.

Cela devrait faire réfléchir le ministre, car je me souviens qu'en 1930, il a diminué la taxe sur les ventes en dépit d'un déficit réel. Puis, quand il reprend la direction de ce ministère, son premier soin est de porter cette taxe de 6 à 8 pour 100 afin de créer la situation à laquelle il est fait allusion dans le paragraphe que je viens de mentionner.

J'irai même un peu plus loin, monsieur l'Orateur. Comme j'arrivais, l'honorable député de Renfrew-Nord (M. Warren) parlait des gros revenus produits par ce pays et il faisait remarquer que jamais, dans l'histoire du Canada, notre revenu national n'avait été aussi élevé qu'au cours de ces derniers mois. En somme, monsieur l'Orateur, cela revient tout simplement à dire que le ministre des Finances a imposé à chacun de nos concitoyens un fardeau de taxes plus lourd qu'il n'en avait jamais porté. Voilà tout ce que cela veut dire. Il n'existe qu'une méthode de percevoir de l'argent. On m'a déjà blâmé pour avoir signalé ce fait. Cette méthode est la taxation. Les taxes imposées au peuple canadien au cours des derniers mois ont été plus élevées par tête que celles imposées jusqu'ici dans notre pays. Néanmoins, on se réjouit et l'on dit: "Voyez les revenus considérables que nous avons retirés du peuple canadien. Nous avons maintenu la taxe d'accise contre laquelle nous avons tempêté quand nous étions dans l'opposition. Nous avons maintenu la taxe d'accise de 3 pour 100 sur les denrées importées dans notre pays." Avant de quitter le pouvoir, le gouvernement précédent l'avait supprimée à l'égard de la Grande-Bretagne et de l'Empire britannique. "Nous avons maintenu notre taxe de vente, non pas à l'ancien taux de 6 pour 100, mais au taux de 8 pour 100", ce qui a imposé un lourd fardeau à notre commerce. "Nous avons maintenu à 3 cents le taux d'affranchissement des lettres". L'honorable préopinant, qui se réjouit de ces gros revenus, doit se rappeler que, durant la grande crise, il était devenu nécessaire de porter le taux d'affranchissement des lettres à 3 cents l'once si l'on voulait maintenir le service. Et cependant, à l'époque actuelle de grande prospérité dont parle l'honorable député, on maintient ce taux. Au lieu de se targuer du surplus du ministère des Postes, il aurait dû dire: "Je regrette qu'on n'ait pas relevé les traitements accordés aux facteurs ruraux. Je regrette qu'on n'ait pas réduit les taux d'affranchissement". Je me rappelle avoir demandé l'an dernier au ministre s'il espérait pouvoir réduire ces taux; il m'a répondu qu'il regrettait de ne pouvoir le faire.

Et son fidèle partisan vient maintenant s'écrier: "Voyez quel surplus! Voyez quel surplus!" Le gouvernement se propose-t-il d'affecter les revenus du ministère des Postes à la création d'un surplus? Le gouvernement entend-il n'administrer le ministère des Postes qu'en vue d'un excédent, ou l'intention est-elle de servir le public? Peuvent-ils se targuer de ce que les employés, soi-disant mal rémunérés avant l'accession du ministre à ses fonctions actuelles, le sont également bien